

ACCOMPAGNEMENT CRÉER SA REUSSITE : FAIRE PLUS

Objectifs de l'accompagnement

- Valider l'adéquation profil – projet
- Elaborer un plan stratégique entrepreneurial
- Construire son plan d'affaires

PROGRAMME EN 6 PHASES

1- POSITIONNEMENT

Rendez-vous individuel 1h30 : diagnostic et contractualisation

2- ETUDE ET ANALYSE DE MARCHÉ

Temps individuel 3h : présentation des données et méthode relatives à l'étude de marché, collecte

Temps asynchrone 3h : finalisation arbre à produits, complétude BGE Pro, présentation synthétique du projet

3- STRATEGIE MARKETING ET COMMERCIALE

Collectif 1h30 – outils de communication et stratégie commerciale

Individuel 1h – présentation des données et méthode relatives au plan marketing (les avantages concurrentiels, l'argumentaire commercial) et au plan de communication

4- MISE EN ŒUVRE DES CHOIX SUR LES ELEMENTS JURIDIQUES, FISCAUX ET SOCIAUX

Rendez-vous individuel : 30 min – présentation des critères de choix du statut juridique

Collectif 2h : Etude juridique avec un focus sur la micro entreprise et point immatriculation (intervention expert-comptable)

Collectif 1h : Connaissance de l'écosystème (intervention réseau)

6- ETUDE FINANCIERE :

Entretien individuel 4h – présentation des données et méthode relatives aux documents prévisionnels : plan de financement initial, compte de résultat, seuil de rentabilité.

Temps asynchrone : 3h

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel et collectif en présentiel ou distanciel
- Accès à la plateforme d'apprentissage et de ressources Mon Bureau Virtuel, ainsi que l'accès à BGE PRO pour la réalisation de son plan d'affaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Plan d'actions pour la poursuite du projet co-construit stagiaire et formateur
- Suivi parcours à 1 mois et 3 mois

taux de
satisfaction
2023 : 87,8%

Tarif Pris en charge pour le public énoncé ci-dessus

Financiers Financé par

 MINISTÈRE
 DU TRAVAIL,
 DE L'EMPLOI
 ET DE L'INSERTION
 Liberté
 Égalité
 Fraternité



#1jeune1solution

Public

Personnes relevant de l'insertion par l'activité économique (IAE)

Jeunes de moins de 30 ans

Allocataires du RSA

Séniors demandeur d'emploi longue durée

Habitants QPV et ZRR

Prérequis

Avoir un projet de création – reprise d'entreprise

Durée de la prestation

10 semaines maximum

Dates et lieux de la prestation

Délais d'accès

Prise de rendez-vous sous 48h – contact@bge-aura.fr sous réserve de remplir les critères d'éligibilité

Accompagnement réalisé tout au long de l'année.

Accueil sur le département du Rhône

Intervenants

Nos conseillers-formateurs sont des intervenants reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

Accessibilité

Référent handicap : Aurore CHRISTIN

Aurore.christin@bge-aura.fr

04 73 35 12 39

Bâtiments et services accessibles à tous